

**HÉLÈNE BLONDEAU CET « AUTRES » QUI NOUS DISTINGUE  
TENDANCES COMMUNAUTAIRES ET PARCOURS INDIVIDUELS  
DANS LE SYSTÈME DES PRONOMS EN FRANÇAIS QUÉBÉCOIS**  
QUÉBEC, PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, 2011 COMPTE  
RENDU DE FRANÇOISE GADET (UNIVERSITÉS PARIS X, MODYCO)

Éditions de la Maison des sciences de l'homme | « [Langage et société](#) »

2012/1 n° 139 | pages 147 à 149

ISSN 0181-4095

ISBN 9782735114214

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2012-1-page-147.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
« Hélène BLONDEAU Cet « autres » qui nous distingue **Tendances communautaires et parcours individuels dans le système des pronoms en français québécois** Québec, Presses de l'Université Laval, 2011 Compte rendu de Françoise Gadet (Universités Paris X, Modyco) », *Langage et société* 2012/1 (n° 139), p. 147-149.  
DOI 10.3917/ls.139.0147  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

© Éditions de la Maison des sciences de l'homme. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

---

Hélène BLONDEAU

**Cet « autres » qui nous distingue  
Tendances communautaires et parcours individuels  
dans le système des pronoms en français québécois**

Québec, Presses de l'Université Laval, 2011

Compte rendu de Françoise Gadet (Universités Paris X, Modyco)

---

Écrit par une sociolinguiste canadienne héritière de la tradition de Labov et des sociolinguistes de Montréal, l'ouvrage d'Hélène Blondeau constitue un croisement fructueux entre l'étude du français parlé et la sociolinguistique variationniste, sur le pan le plus rarement étudié, celui de la syntaxe. L'ouvrage manifeste donc un double intérêt. Il offre d'une part une présentation détaillée de questions théoriques et pratiques soulevées par le variationnisme : c'est l'une de ses originalités que de tirer parti de l'extension de la perspective du « temps réel », par opposition au « temps apparent » qui se dégage d'un corpus synchronique comportant des informateurs de différentes classes d'âge. HB pratique en effet un suivi longitudinal d'une cohorte de locuteurs, qui est rendu possible grâce à l'appui pris sur les trois recueils successifs du *Corpus de Montréal* : même protocole, même méthodologie, mêmes informateurs autant que faire se peut, en 1971, 1984 et 1995 – la présentation détaillée est faite dans le chapitre 3, et on peut aussi voir Vincent 2009 pour une synthèse récente sur les corpus montréalais, et les innovations méthodologiques du corpus de 1995. À cet ensemble de corpus des sociolinguistes montréalais s'ajoute la profondeur historique supplémentaire permise par le corpus *Récit du français québécois d'autrefois*, constitué par Shana Poplack. D'autre part, il s'agit aussi d'une étude syntaxique du français parlé, fine et solide, sur l'une des zones les plus variables du français, les pronoms. Contrairement à la plupart des nombreuses études sur les pronoms, qui s'occupent avant tout des clitiques, HB traite ici de « l'alternance entre les formes simples et composées des pronoms non clitiques du pluriel en français » (p. XIII : les formes composées sont les formes en *autres*, comme *nous autres*), et

prend les pronoms forts comme ancrage d'entrée dans diverses questions syntaxiques (comme le double marquage).

Les onze chapitres et les 254 pages de l'ouvrage s'ouvrent d'abord sur trois chapitres d'introduction, portant sur la méthode variationniste et sur les corpus québécois mis à contribution. Le texte est ensuite réparti à peu près à égalité entre la matière linguistique (chapitres 4, 5 et 6, aux pages de 53 à 140), et l'extralinguistique (chapitres 7, 8, 9 et 10, aux pages 141 à 228). Enfin, un onzième chapitre de conclusion de 12 pages est à la fois une synthèse et une bonne mise en perspective. Un plan assez attendu, donc, pour un travail variationniste.

Le titre, ciblant vers une annonce de spécificités québécoises (*autres* figure sur la couverture à la fois entre guillemets et en rouge), induit de fait en erreur, car la démarche est plus subtile. En parlant de « reconfiguration d'ensemble du système pronominal en français québécois » (p. 1), HB s'inscrit dans la continuité de travaux purement syntaxique, comme Léard (1995). On est alors tentés de se poser la question : ce fameux *autres*, dont d'ailleurs certains français européens ont conservé au moins des traces (voir sa présence dans le français de Belgique, par exemple), comment le désigner ? Doit-il être dit québécois ? canadien ? nord-américain ? périphérique ? - ou bien relève-t-il tout simplement des potentialités du français en général, ce qui conduirait à éviter de l'assigner à une ou plusieurs variétés ? Il reste qu'un exemple comme *eux autres ils disaient je parlais contre eux autres* ne sera pas attendu de façon naturelle en français de France. Et l'on peut penser au parti qui en est tiré dans le titre du dernier ouvrage de Régine Robin, publié au Québec. Ce gros travail de HB est issu d'une thèse qu'elle a soutenue à la fin des années quatre-vingt-dix, mais il a été profondément mûri et remanié depuis, et tire un excellent parti des recherches subséquentes de HB (dommage que la bibliographie, pourtant substantielle, demeure un peu conservatrice). Nous avons là un bel exemple de ce qui peut être produit grâce à une méthodologie puissante, utilisée de façon rigoureuse. Ce que l'on apprend dans cet ouvrage est à la mesure des deux enjeux majeurs annoncés. Côté syntaxe, une description très détaillée des pronoms dits forts, disjoints ou toniques, qui souligne d'abord les fluctuations du vocabulaire grammatical sur cette zone (p. 53 *sq.*), puis les enjeux sémantiques et pragmatiques (*autres* comme renforcement ? ou bien comme marque morphologique indiquant un trait sémantique de pluralité ? – p. 123), et la diversité des emplois (voir tableau p. 91) dans l'alternance entre forme simple et forme complexe (*eux* vs *eux autres*), puis les contraintes linguistiques sur la variation (chapitre 6, qui exploite les résultats des analyses statistiques). Et, côté

sociolinguistique, une réflexion riche et créative qui pousse au plus loin les analyses variationnistes et l'exploitation des facteurs extralinguistiques, avec des perspectives sur le temps réel, le « changement au cours de la vie » (p. 26), auquel est consacré un chapitre entier (chapitre 8, « Le passage du temps », qui met à contribution le corpus le plus ancien), tirant parti de la diversité et des aléas des parcours individuels. On voit ainsi se dégager des modifications au fil du temps dans la communauté montréalaise, la « dynamique d'alternance entre les deux variantes » (p. 229) évoluant vers une restructuration des oppositions dans le système pronominal, et en direction d'une augmentation d'emplois des formes auxquelles est reconnu davantage de prestige, les pronoms simples. En revenant sur le titre, on est alors tenté de se demander si les Québécois vont cesser de se distinguer, avec le léger déclin de *autres*?

Cet ouvrage constitue donc bien plus qu'une étude variationniste traditionnelle appuyée sur le quantitatif (ce qu'il fait aussi, avec de nombreux graphiques et tableaux), puisqu'il y a, qui court tout le travail, ce fil rouge de compréhension des enjeux de la « trajectoire sociale du changement linguistique » (p. 23 *sq.*) et des effets du temps sur le parler des locuteurs. Comme HB l'indique en présentant sa méthode, la plupart des études à date portant sur le changement ont favorisé soit le temps apparent, soit le temps réel approché à travers « les tendances communautaires » (p. 25). Il existe de fait très peu de travaux sociolinguistiques reposant sur le temps réel saisi à travers « un suivi de cohorte » (parmi les rares exceptions, le beau travail de Gillian Sankoff portant sur l'anglais, voir entre autres 2004).

En particulier pour cet aspect du temps (mais solidement soutenu par toute une construction), cet ouvrage qui expose de nombreux exemples vivants, et est très joliment présenté dans la collection des Presses de Laval *Voies du français*, constitue un travail d'un intérêt exceptionnel pour ceux qui tiennent à l'ancrage de la réflexion sociolinguistique dans les descriptions linguistiques.

Léard Jean-Marcel, 1995, *La grammaire québécoise d'aujourd'hui. Comprendre les québécismes*, Montréal, Guérin Universitaire.

Robin Régine, 2011, *Nous autres les autres*, Montréal, Éditions du Boréal.

Sankoff Gillian, 2004, « Adolescents, Young adults and the critical period: two case studies from 'Seven Up' », in C. Fought (dir.), *Sociolinguistic variation*, Oxford University Press.

Vincent Diane, 2009, « Corpus, banques de données, collections d'exemples. Réflexions et expériences », *Cahiers de linguistique*, 33 (2), 81-96.

---

Alexandre DUCHÊNE et Claudine MOISE (dirs)

**Langage, genre et sexualité**

2011, Québec, Éditions NotaBene

Compte rendu de Fabienne Baider (University of Cyprus)

---

Le recueil d'articles *Langage, genre et sexualité* édité par A. Duchêne et C. Moïse compte parmi les rares volumes à rassembler en français des études appartenant de près ou de loin au domaine des 'Gender and Language Studies', alors que de tels ouvrages sont pléthore dans le monde anglo-saxon. De fait, si la question du genre a acquis une légitimité croissante en France dans nombre de disciplines (sociologie, philosophie et anthropologie notamment), l'intérêt des chercheurs s'est manifesté avec du retard dans les sciences du langage, même si actuellement, les recherches explosent dans ce domaine en France, en témoignent les sites ressources récemment conçues<sup>1</sup>, et les nombreuses thèses et mémoires soutenus dans ce champ d'études.

*Langage, genre et sexualité* se veut aussi novateur dans le sens où il s'inscrit dans la perspective d'une sociolinguistique *critique*, centrée 'sur les aspects historique, politique et social des rapports entre langage, genre et sexualité' (p. 18). En effet au lieu de considérer le langage comme une donnée objective, les études rassemblées ici interrogent les processus qui mettent en jeu la différence genrée dans les interactions (p. 14). Ainsi la catégorie femme ne peut-elle être posée comme uniforme, préexistante à l'analyse et pertinente, mais au contraire comme construite en discours. Le point de vue théorique défendu par les deux éditeurs<sup>2</sup> est donc celui des études post-modernes et des études *queer* développé dans les ouvrages de Butler (1990, 2006), approche théorique dominant les travaux actuels anglo-saxons.

L'ouvrage propose un regard pluriel sur des champs d'études aussi différents que la critique d'art et la consultation médicale. Certains des chercheurs se sont attachés spécifiquement pour ce volume à travailler sur le genre et la cohérence de l'ensemble se construit autour de la remise en cause des catégories, principe fondamental à la pensée postmoderne. L'ouvrage se structure (p. 19) sur trois grands axes thématiques même s'il n'est pas divisé en trois parties *per se*:

- 
1. langage-et-genre.kune.fr/Cached à Aix-en-Provence et [www.univ-paris3.fr/gender](http://www.univ-paris3.fr/gender) Cached à Paris 3 notamment.
  2. C. Moïse travaille sur la violence verbale et plus récemment sur l'injure sexiste, A. Duchêne sur le langage et les inégalités sociales, le plurilinguisme et la politique linguistique.

1. *L'émergence historique du genre et de la sexualité et leurs fondements idéologiques et politiques.* F. Thébaud travaille sur le genre dans l'historiographie française, domaine dans lequel la référence à une science universelle et à un masculin générique a masqué la question de la place des femmes. Il s'agit non seulement de (re)trouver la mémoire des femmes, mais de critiquer des savoirs établis et de mettre au jour l'histoire des relations entre sexes à tous les niveaux de la représentation, des savoirs, des pouvoirs et des pratiques quotidiennes (cf. les travaux de Le Doeuff).

Dans son chapitre consacré à la critique d'art L. Ott explique comment les règles du jeu pensées au masculin structurent la profession et créent un plafond de verre dans ce domaine (monopole masculin des revues, réputation obtenue selon des normes masculines, le concept même de ce qu'est l'art pensé par les hommes).

La rétrospective de D. Elmiger des lois et des moments historiques concernant la féminisation souligne la différence selon l'espace géographique (stratégies discursives ou focus uniquement sur le lexique). Le second volet de la réflexion met au jour l'engagement personnel des linguistes féministes et leur visibilité dans des débats grand public<sup>3</sup>. Enfin C. Oger, à partir d'entretiens et de la revue de 45 ouvrages écrits par des femmes politiques examine comment lors des débats sur la loi de la parité, l'argument du 'genre', fondé sur la stéréotypie du 'faire la politique différemment' par ce qu'on est femme, a évolué en un ethos politique féminin, celui du 'dire la politique autrement', dénonçant par là même les violences des interactions verbales en politique, notamment l'agression sexiste.

2. *La mise en parole des pratiques sexuelles et genrées, mettant en avant leur hétérogénéité.* Travaillant à partir d'analyses conversationnelles de transactions commerciales, L. Mondada démontre comme la catégorisation se construit dans l'« accomplissement pratique de l'action » (p. 115) et doit être considéré comme un phénomène contingent et situé. Ainsi la catégorie genre devient pertinente au fur et à mesure de l'organisation séquentielle, et au cours de l'orientation des participants vers les enchaînements préférentiels ou dispréférentiels (p) indépendamment du sexe des locuteurs. À partir d'échanges dans des groupes homoparentaux, L. Greco met au jour la créativité catégorielle face aux nouvelles réalités socio-homoparentales. Le concept de reproduction étant central à la notion de sexe, ces recherches sont donc fondamentales car elles déconstruisent et déna-

---

3. Comme en témoigne l'article paru dans *Le Monde* le 15 janvier 2012 sur la féminisation : [http://www.lemonde.fr/societe/article/2012/01/14/genre-le-desaccord\\_1629145\\_3224.html](http://www.lemonde.fr/societe/article/2012/01/14/genre-le-desaccord_1629145_3224.html)

turalisent des catégories de sexe, la notion même de parenté et de famille, produits de la construction culturelle qu'est le genre.

Raemdonck examine les échanges sur un forum d'obédience catholique les moyens lexicaux qui construisent en discours l'homosexualité, mettant au jour les différents processus de dégradation par l'assignation d'un genre considéré comme inférieur à une sexualité jugée déviante. Ces processus ont pour but de déclasser la personne homosexuelle pour la re-catégoriser dans l'altérité (p)

S. Pahud se concentrent sur les stéréotypes de féminité et masculinité véhiculés dans les discours publicitaires. Sont examinés le 'verrouillage, identitaire à partir de trois phénomènes (Naturalisation, généralisation et normalisation), et le 'déverrouillage' (inversion des rôles, récupération des discours féministes, déjà identifiée dans Brunetière 2008). Elle conclut que les publicités sont des variations imaginatives' et non pas des agents de propagation des inégalités sociales (p).

3. *L'actualisation des pratiques langagières dans des milieux spécifiques*  
N. Auger et B. Fracchiola travaillent sur la construction culturelle des catégories du genre dans les classes d'accueil où se jouent « la question de la reconnaissance du genre et les processus de catégorisation des filles et des garçons » (p. 229). Le chapitre met au jour le paradoxe entre la volonté d'égalité des genres dans l'école française mais aussi la focalisation sur la culture des migrants en matière d'inégalité hommes – femmes, alors que la société française elle-même et majoritairement celle d'une domination masculine (p. 231).

Le cercle de l'ordre de Jacques-Cartier au Canada francophone fait l'objet de l'étude historiographique de M. McLaughlin et M. Heller. Ce cercle a permis aux concepts de langue, patrie, foi et famille de structurer la société franco-canadienne soumise à une idéologie dominante homogénéisante. Et ainsi démontré le lien entre idéologie du genre et idéologie linguistique (p. 258).

Les pratiques discursives relatives à la sexualité lors des consultations médicales font l'objet des travaux de P. Singy et C. Bourquin, travaux qui ont un impact social puisqu'ils permettent de sensibiliser les étudiants médecins aux processus interactifs. Les auteurs examinent la manière dont la sexualité est objectivée dans et par le discours en particulier par l'emploi de l'implicite discursif la synonymie et l'hyponymie.

Cette mise à jour de la 'fabrique du sexe' (Laqueur 1992) ne manque ni d'originalité, ni d'atouts majeurs. **L'ouvrage montre la portée transdisciplinaire** de ce domaine et fournit des données empiriques précieuses, tout en revisitant de nouvelles réalités sociales (homoparentalité, femme

critique d'art, désignation des professions nouvellement investies par les femmes, etc.). Cette mise en avant de la vision performative des genres et des sexes nous donne à la fois la possibilité de repenser ceux-ci en relation aux pratiques langagières des acteurs sociaux et nous convainc de la réification des catégories à travers ces mêmes pratiques.

Cependant, d'un point de vue théorique, il aurait été bienvenu de débattre des concepts contenus dans le titre : pourquoi 'langage' mais pas 'langue' Pourquoi 'genre' et pas 'rapport social de sexe' Pourquoi 'sexualité' mais pas 'sexualités' Ces choix sont de véritables enjeux épistémologiques de la recherche dans ce domaine.

De plus, dans la rétrospective historique et théorique (7-25), on regrette l'absence des travaux de R. Lakoff (1973 réédité en 2004) tenus comme fondamentaux à la discipline de Gender and Language, ceux de J. Coates, précurseurs de la présentation de soi, etc. Les tournants majeurs théoriques, théorie du déficit, de la dominance et de la différence auraient aussi gagné à être clairement définis dans leurs objectifs, postulats et résultats. En ce qui concerne le monde francophone, il est dommage que la théorie féministe radicale soit escamotée (Wittig, 1992 [2001]) alors que ces travaux ont affirmé dès les années soixante-dix que *le genre est à l'origine de la division des sexes* (Delphy, 2003 [1970]) et ont posé le concept de *sexage* (Guillaumin 1992). On regrette aussi que soient passées sous silence les études énonciativistes de Michard (1988 et 2003 entre autres), les travaux pionniers de Louch (1998 entre autres), Baider (2004) et Bailly (2008), ainsi que d'autres recherches en études de genre et en linguistique française, dont Greco fait état (2011).

Ces omissions n'enlèvent rien à la qualité des travaux rassemblés dans le volume et nous ne pouvons que nous réjouir de cette contribution à une discipline en plein essor, contribution qui a réussi à éviter le danger d'une « textualisation omnivore de la théorie postmoderne » (Donna Haraway, 2009 : 273 [1991]) qui aboutirait à une « mystification d'une réalité », celle des rapports de domination et des inégalités entre « hommes » et « femmes », comme le rappelle Martine Van Woerkens (2008 :188).

#### BIBLIOGRAPHIE :

- Baider F. (2004) *Hommes galants, femmes faciles*, L'Harmattan, Paris.
- Bailly S. (2009), *Les hommes, les femmes et la communication* (mais que vient faire le sexe dans la langue?) L'Harmattan, Paris.
- Butler J. (2005 [1990]). *Trouble dans le genre*, La découverte, Paris.
- Brunetière B. (2008). L'image publicitaire des femmes de 68 à 2008, *1968-2008 Événements de paroles*, Michel Houdiard éditeur, 306 -321.

- Delphy C. (2001 [1970]). *L'ennemi principal 2. Penser le genre*. Paris, Syllepse.
- Haraway D. (1991) *Des singes, des cyborgs et des femmes. La réinvention de la nature*, Actes Sud, Paris (tr. Fr. par Oristelle Bonis, 2009)
- Greco L. (2011) Compte rendu de *Language and Gender* (Mary Talbot, 2010, Polity Press) *Genre sexualité et société* 5. <http://gss.revues.org/index1910.html>
- Guillaumin C. (1992) *Sexe, Race et Pratique du pouvoir. L'idée de Nature*, Paris, Côté-femmes.
- Lakoff R. (2004). *Language and Woman's place text and commentaries*, Oxford, Oxford University Press.
- Laqueur T. (1992 [1990]). *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard.
- Le Doeuf M. (1998). *Le sexe du savoir*. Paris, Aubier.
- Michard C. (2003). La notion de sexe en français: attribut naturel ou marque de la classe de sexe appropriée? *Langage et société* 106, 63-80.
- Rouch H. (1996). Le discours sur la sexuation dans les manuels de biologie dans l'enseignement secondaire, *Mots* 49, 116-120.
- Van Woerkens M. (2008), Judith Butler, Défaire le genre, *L'Homme*, 187-188.
- Wittig, M. (2007 [2001]). *La Pensée straight*, Éditions Amsterdam. Trad. de *The Straight Mind and other essays* (1992). Beacon Press, Boston, Mass.

---

Zsuzsanna FAGYAL

**Accents de banlieue. Aspects prosodiques du français populaire en contact avec les langues de l'immigration**

2010, L'Harmattan

Compte rendu d'Hélène Blondeau (University of Florida)

---

Dans son ouvrage, *Accents de banlieue*, Zsuzsanna Fagyal (ZF) se penche sur les aspects prosodiques du français parlé de jeunes en contact avec les langues patrimoniales présentes à La Courneuve, une banlieue de Paris. Abordant un sujet abondamment médiatisé, la langue des jeunes de la banlieue, pour lequel on n'en est plus à une étude près, l'auteure réussit à se dégager des stéréotypes et des idées reçues et procède à une analyse sociophonétique fine du français d'adolescents fréquentant un collège de La Courneuve. Elle ouvre l'ouvrage en présentant son hypothèse générale

à l'effet que le français populaire de Paris s'adapte à son écologie langagière externe marquée par le caractère multiethnique de l'environnement, et, en particulier, par la présence de l'arabe maghrébin comme langue d'héritage.

Le premier chapitre fait le point sur l'écart entre la réalité des migrations et des pratiques langagières diverses sur le territoire de l'agglomération parisienne et le mythe toujours dominant de l'unilinguisme français. C'est dans ce contexte que ZF met au jour à la fois les discours et représentations associés à la catégorie sociale *jeune* et à la notion *langue de la banlieue*. L'analyse révèle la construction et l'enchevêtrement de ces deux discours, dont le premier implique en filigrane une hiérarchisation des pratiques en fonction du critère social de l'âge, et le second un processus de territorialisation déjà décrit ailleurs dans les analyses sur la variation diatopique, en particulier celles sur les variétés régionales. Le chapitre 2 brosse le tableau de la situation de contact des langues dans les banlieues parisiennes tant du point de vue social que démographique et présente la perspective théorique. En recourant à l'approche écologique de la diversification linguistique, ZF distingue son étude du lot en situant le positionnement de l'individu dans son environnement et la question du contact au centre même de sa démarche interprétative.

La description du terrain d'enquête dans un collège de La Courneuve et la justification d'une méthodologie hybride alliant l'approche ethnographique aux méthodes de cueillette de données de la sociophonétique trouvent place au chapitre 3. Tout en attestant les difficultés inhérentes au travail de terrain dans un collège de milieu populaire, on y explique que l'enquête, réalisée en plusieurs vagues, a permis de recueillir des données auprès d'un groupe de seize adolescents dans deux styles contextuels : la lecture à voix haute et le commentaire d'images. Les analyses subséquentes contrastent les locuteurs selon qu'ils appartiennent au groupe monolingue ou au groupe en contact avec la langue d'héritage, qu'elle qualifie de groupe bilingue, bien que ces locuteurs connaissent leur langue patrimoniale à des degrés divers. Signalons ici que la question du genre, malgré un bref traitement dans la section sur les variables, n'est cependant traitée que par ricochet dans les analyses subséquentes.

Les chapitres 4 et 5 constituent le cœur de l'analyse linguistique visant à déterminer la présence de traits caractéristiques de l'arabe maghrébin dans le français des participants. Les premières analyses acoustiques mesurent les variations individuelles de la nature consonantique ou vocalique de la parole des participants. Ce faisant, ZF indique que sur le plan acoustique le français des bilingues en contact avec l'arabe maghrébin n'indique pas de caractère plus consonantique et moins vocalique que

celui des monolingues français, résultats confirmés aussi pour un groupe contrôle d'adolescents africains et antillais. Ce qui explique les différences entre locuteurs s'avère davantage lié à la vitesse d'articulation, à l'âge ou aux résultats académiques au collège. L'analyse montre en somme des différences acoustiques d'ordre individuel, certains locuteurs ayant un consonantisme plus prévalent que d'autres, ce qui n'est pas dénué d'intérêt si l'on considère l'individu marqué par son positionnement sociosymbolique, aspect qui sera repris en conclusion.

L'analyse se poursuit en s'appuyant sur la segmentation phonémique et phonétique des énoncés. Alors que l'analyse acoustique ne montrait pas de différences intergroupes, l'examen des variations allophoniques, non seulement met au jour des variations intergroupes et intragroupes pertinentes, mais identifie divers phénomènes d'enrichissement allophonique entrant en compétition au sein du système phonologique. Ainsi, le coup de glotte, généralement marqué en français traditionnel, s'emploie dans des contextes non marqués dans le parler des bilingues. Les bilingues montrent également une tendance fréquente au dévoisement de plusieurs voyelles et à la chute de syllabes dans des positions prosodiques finales et non finales dans le groupe accentuel. Chez les monolingues, on constate des tendances similaires à la réduction et à l'affaiblissement. Par ailleurs, l'analyse montre que certains monolingues introduisent des épithèses consonantiques. L'analyse de ces divers phénomènes d'enrichissement allophoniques permet donc d'identifier des différences pertinentes entre les deux groupes, bilingue et monolingue, et entre les individus. En outre, l'extension de certains phénomènes particuliers, entre autres le coup de glotte, à des contextes inhabituels en français confirme l'hypothèse d'une influence de la langue d'héritage sur le français.

Le dernier chapitre conclut que la langue patrimoniale de contact, en l'occurrence ici une variété étiquetée comme arabe maghrébin, refaçonne le système phonologique du français parlé, hypothèse attestée en particulier par le comportement des jeunes bilingues. Ainsi, certains phénomènes induits par le contact seraient peu à peu banalisés dans le parler des bilingues et chemineraient dans les représentations et les usages des adolescents. Ces traits acquerraient une valeur indicielle au sein des groupes de pairs, ce qui permettrait leur manipulation sociolinguistique. Le regard porté sur deux locuteurs, figures emblématiques au sein du collège, illustre bien comment les différences linguistiques individuelles au sein même du groupe des bilingues agissent au sein de l'environnement. Le comportement de Saleh, représentant une culture locale marginale, montre un cantonnement à un usage marqué par plusieurs traits pho-

nétiques transférés de la langue d'héritage. Quant au comportement de Yasin, un adolescent davantage orienté vers les pratiques sociales normées tout en assumant son identité interethnique, il indique une manipulation différente du répertoire à sa disposition. Non seulement son parler s'avère marqué par la vitesse d'élocution la plus rapide chez les bilingues, ce qui lui confère un prestige au sein du groupe de pairs, mais son comportement linguistique préserve des résidus allophoniques du contact avec la langue d'héritage, ce qui en ferait un propagateur de nouvelles configurations phoniques au niveau de sa communauté.

Le point de vue offert ici est d'autant plus intéressant que l'auteure réussit à bien marier les approches européenne et nord-américaine en plus d'intégrer les techniques sociophonétiques fines à une approche interprétative sophistiquée. L'approche écologique adoptée, situant l'individu au sein de son environnement et au cœur du contact, nous convainc que ce sont dans les détails phonétiques, dans une certaine posture du locuteur, que se décèle l'influence de la langue d'héritage. L'analyse sociophonétique montre un processus où la langue d'héritage, ici l'arabe maghrébin, refaçonne le système phonologique du français populaire des jeunes. Cette influence se traduirait par des différences intergroupes, mais aussi par des différences intragroupes reflétant des identités individuelles, comme l'indique le portrait des deux locuteurs bilingues, dont le comportement linguistique particulier témoigne d'un positionnement sociolinguistique différent.

---

François LEIMDORFER

**Les sociologues et le langage**

2011, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 290 pages  
Compte rendu de Marc Glady (Université Paris-Dauphine)

---

Il n'y avait pas d'ouvrage de synthèse en langue française sur la position des sociologues à l'égard du langage. C'est ce travail que nous a livré début 2011 François Leimdorfer. De ce sociologue (de la ville et de l'Afrique entre autres), on sait l'intérêt constant depuis une trentaine d'années pour la question langagière vue du point de vue de la sociologie. Sur une proposition de Claude Dubar qu'il a pris au mot, il a entrepris de passer en revue les principaux auteurs de la tradition. Il en résulte un « ouvrage somme », qui nous transporte de Durkheim à Sacks, de l'École de Chicago à la sociologie de la domination, de l'ethnologie à la sémiologie, pour explorer les liens entre faits sociaux et faits de langue.

L'enjeu de ce projet nous semble être double : celui d'opérer une réorganisation des apports divers de la sociolinguistique, de la philosophie, de l'histoire, de l'anthropologie ou encore de la sémiologie, dans la perspective d'une problématisation véritablement sociologique du langage ; celui de « dégager les lieux, les thèmes et les concepts qui font le lien entre l'espace du langage et celui de la société et de dessiner les différents paradigmes sous-jacents organisateurs de la réflexion sociologique » (13).

C'est d'abord dans le travail de construction de l'ouvrage (son architecture) que se dessine une approche de différentes entrées possibles pour une sociologie du langage : le plan de la société et/ou de la culture en tant qu'instances sociales de détermination ou de cadrage des phénomènes symboliques et langagiers (partie 1) ; le plan de l'interaction sociale où la signification et le sens sont au centre du rapport social (partie 2) ; le plan du discours et la profondeur spatio-historique des productions langagières (partie 3).

Le premier plan recense les théories (Marx, Durkheim, Meillet, Bourdieu, chap. 2) qui réfractent le fait symbolique et/ou langagier sur la structure des rapports de classes/de domination ou sur les différents niveaux de l'organisation sociale (société, collectif, groupes sociaux, communautés, cultures, etc.). L'auteur leur oppose (chap. 3) les travaux qui, à l'inverse, cherchent à penser les relations entre langage et culture (Sapir-Whorf, Calame-Griaule), parmi lesquels il convoque l'œuvre de Lévi-Strauss centrée sur la fonction symbolique comme « principe premier, organisateur de la vie sociale, économique, culturelle et langagière, subsumant à la fois le langage et la société » (p. 77). Dans ce premier axe, toujours, d'analyse des liens entre société, culture et langage, Leimdorfer prend le parti de situer les travaux fonctionnalistes et ethnographiques (Malinowski, Hymes, Gumperz) qui se démarquent toutefois d'une conception monodisciplinaire du rapport langage-société en introduisant l'étude d'une instance médiatrice : celle de la situation de communication, de l'événement de parole, de la communauté langagière (chap. 4). Enfin la présentation des travaux de Labov et de Bernstein (chap. 5) clôture cette première partie sur une conception qui travaille la corrélation entre faits linguistiques et faits sociologiques et met en regard les variations phonologiques, syntaxiques et discursives et la stratification sociale.

La seconde entrée, incontestable pour une sociologie du langage, est celle qui thématise les interactions sociales et le sens (partie 2 de l'ouvrage). Contrairement aux théories du premier axe « centrées sur des ensembles », le point de vue ici est local, centré sur la « situation ».

L'auteur décrit avec finesse le renouvellement radical de la problématisation sociologique par l'interactionnisme symbolique (chap. 6.), l'ethnométhodologie et la sociologie cognitive (chap. 7), l'analyse conversationnelle (chap. 8). Mais, au-delà de la présentation des auteurs, ce qu'il nous laisse entrevoir sans l'affirmer véritablement, c'est que ce courant réfléchit davantage sur la place du sens dans les processus locaux d'engendrement du social qu'il n'est en mesure de reconstruire la dynamique sociopsychique des interactions. Simmel et Weber introduisent la question du sens des pratiques, mais n'en donnent pas de définition opératoire. Les sociologues de l'École de Chicago, dont H. Mead et Blumer, voient bien dans les interactions langagières le lieu de l'élaboration sociale ; pour eux, c'est bien le sens attribué aux paroles qui régule le comportement des acteurs ; mais « ils ne constituent pas les productions langagières effectives comme lieu d'analyse du sens » (p. 128). Goffman et Sacks s'attachent à décrire les structures formelles de la situation et de la conversation, « compte non tenu des contenus et des sens du discours » (p. 147). « Le langage dans sa dimension matérielle linguistique (structures et formes), comme fondement, comme cadre de mise en forme des actes et des interprétations, comme produisant des effets sociaux, est rarement analysé, mis à part Gumperz » (p. 159).

Le troisième plan (partie 3 : discours, société, histoire) est introduit par deux citations qui ouvrent au paradoxe du thème « discours » pris comme objet sociologique : la sélection, distribution et contrôle des discours dans la société, apport propre à la réflexion foucauldienne, et le déplacement structuraliste qui conduit à suspendre l'analyse immédiate du sens, ce qui conduit au paradoxe soulevé par M. Pêcheux : celui d'une discipline qui mettrait dix ans à étudier ce qu'un lecteur moyen saisit en dix minutes. Paradoxe illusoire, qui tombe dès la lecture des entrées proposées par l'auteur. La sociologie tirerait avantage à poursuivre l'étude du discours comme matérialité et comme instance agissante, initiée en France dans les années soixante. L'analyse des genres et registres, des types d'énonciation, des pratiques langagières, familière à la revue *L & S*, est parfaitement restituée dans sa qualité contributive à la réflexion sur les effets sociaux du langage.

Au-delà de son économie générale, c'est dans l'exposé des auteurs que l'ouvrage fait travail, notamment en réexposant sous un nouveau jour des auteurs que l'on croyait connaître. Le fil directeur proposé crée souvent des proximités inattendues et fructueuses qui instruisent la réflexion sociologique. Par exemple, mettre en continuité la question de l'écrit comme mémoire et outil cognitif (Goody, Fraenkel), celle de l'énoncé

comme événement (Guilhaumou, Faye), et le plan des formations discursives et de l'archive (Foucault) permet de pointer l'organisation historique des matériaux langagiers, leurs déterminations idéologiques et sociales, leur fonctionnalité, leur économie et les conditions de leur apparition, conservation, transformation... On comprend mieux alors comment le discours, ainsi saisi dans sa positivité et dans son historicité, ouvre à une sociologie de la connaissance.

Enfin dans la présentation des concepts, Leimdorfer opère des allers-retours fructueux incitant aux lectures croisées et faisant preuve d'un constant travail d'interprétation sociologique des théories (sémiologiques, linguistiques, argumentatives, etc.) présentées. Ainsi, par exemple, le dialogisme bakhtinien est mis en relation avec l'interactionnisme de Simmel et l'école de Chicago ; la notion de genre, repensée à travers ses marqueurs interactionnels, est rapprochée des questions de normes de communication (Fishman) ou d'implicites partagés (Goffman). Comme en miroir des théories qu'il évoque, l'ouvrage donne à voir une interdiscursivité scientifique constante par un dialogue soutenu avec les textes, offrant au lecteur des résumés d'articles qui illustrent et prolongent le propos.

Le cœur de l'ouvrage est sans doute de chercher à comprendre comment se nouent les relations du langage et des rapports sociaux. Les relations entre sociologie et linguistique sont évidentes en apparence : les discours sont des éléments constitutifs des rapports sociaux et ceux-ci ne peuvent se construire que dans le langage. Ce n'est pas un des moindres mérites de l'ouvrage que de montrer la complexité de ce rapport, que l'auteur pose et repose tout au long de son travail en dégagant les points de vue sociologiques qu'il recouvre. « Ainsi langage et société peuvent être conçus en relation de juxtaposition ou en miroir ; ils peuvent être corrélés directement ; ils peuvent s'inclure l'un dans l'autre dans un même espace disciplinaire ; ils peuvent s'articuler par l'intermédiation du sens, des actes et de l'énonciation dans une situation précise ou par rapport à un espace discursif plus large ; ils peuvent enfin se nouer dans l'espace du discours » (p. 13). Les formes de ce rapport ne recoupent pas nécessairement les lignes de fracture rappelées plus haut, et l'auteur montre par exemple comment le travail de Louis Germet, bien qu'inspiré par Durkheim et Meillet et donc par un modèle du reflet, « inverse la méthodologie sociologique et historique habituelle [...] en analysant les mots pour analyser la société » ; et par ailleurs, résout le dualisme en rejetant l'opposition entre un interne et un externe au langage et à la société. On ne peut conclure qu'en réaffirmant notre enthousiasme de lecteur et de chercheur : le livre de F. Leimdorfer apporte bel et bien des éléments de réponse à la ques-

tion de savoir en quoi la prise en compte du langage modifie les objets, les méthodes, et les résultats de la recherche sociologique. Il constitue un outil précieux pour faire exister dans la discipline une perspective de recherche bien trop méconnue.

---

Andrée TABOURET-KELLER

**Le bilinguisme en procès, cent ans d'errance (1840-1940)**

2011, Limoges, Lambert Lucas, 192 pages.

Compte rendu de Josiane Boutet (Universités La Sorbonne et Denis Diderot)

---

Andrée Tabouret-Keller (désormais ATK) nous livre un ouvrage fondamental pour tout professionnel confronté aux questions du bilinguisme : aussi bien les scientifiques (psychologues, sociologues, sociolinguistes) que les pédagogues et spécialistes de l'enseignement. Ou même que – osons rêver – les politiques. Ce ne sont pas seulement les politiques de la langue et des langues qui auraient tout intérêt à prendre connaissance des débats et des argumentations qui ont été avancés autour de la nocivité ou pas du bilinguisme, mais bien l'ensemble de la classe politique : je pense bien entendu aux positions caricaturales du rapport du parlementaire Bénisti, justement combattu par tous les professionnels de la petite enfance. Je pense aussi aux récents débats autour du Contrat d'accueil et d'intégration pour les immigrés (2011) : l'exigence nouvelle d'un niveau assez élevé en français pour pouvoir signer le CAI montre la prégnance d'une idéologie associant intégration sociale et bilinguisme maîtrisé avec la langue dominante, ici le français.

ATK réussit le tour de force de produire un ouvrage à la fois immensément érudit et clairement politique. Son érudition nous conduit à voyager dans le temps puisqu'une période de cent ans est abordée, et géographiquement puisque diverses situations bi/multilingues sont évoquées, tant dans différents pays d'Europe, aux USA qu'en Inde.

Le propos d'ATK est de comprendre la construction historique et politique ainsi que la permanence d'une idéologie commune faisant du bilinguisme un handicap et du bilingue un sujet déficitaire. ATK nous rappelle en introduction que dans sa propre thèse de 1964 (l'une des toutes premières en France sur le bilinguisme dans une optique qu'on qualifierait aujourd'hui de sociolinguistique), elle concluait que le bilinguisme n'est en soi ni bon ni mauvais : « le petit enfant peut apprendre à parler aussi bien dans deux langues que dans une seule – seules les circonstances, historiques, politiques, sociales dans lesquelles se réalise l'acquisition du langage font du

bilinguisme ou du plurilinguisme un privilège pour les uns, un handicap pour les autres » (14). Comment la conception du bilinguisme comme nocif peut-elle perdurer ? Pour y répondre ATK analyse et nous fait découvrir des documents de nature variée : rapports d'enquête sur les écoles du pays de Galles en 1846, conférences internationales du milieu du 19<sup>e</sup> siècle aux débuts du 20<sup>e</sup> siècle, thèses universitaires, articles ou ouvrages scientifiques.

Le premier corpus étudié (1<sup>ère</sup> partie) est constitué par des Rapports parlementaires sur l'état de l'école et des écoliers au pays de Galles (1847). L'enquête fut très large puisque, rien que pour le nord du Pays de Galles, 578 écoles et 30 000 élèves furent visités. L'extrême pauvreté et dénuement frappent les trois enquêteurs, ainsi que leur « stupidité sans fond » : les élèves savent lire/déchiffrer la Bible en anglais – langue qu'ils ne parlent pas – mais ils n'y comprennent rien. Les trois commissaires de la Reine Victoria n'ont pas la même interprétation de ces difficultés : pour deux d'entre eux, elles sont imputables au fait que ces enfants parlent encore le gallois et du coup « ne savent parler proprement aucune langue » (32). Le 3<sup>e</sup> inspecteur, le Révérend Pugh plaide pour un maintien des deux langues : « Un homme qui comprend deux langues est *ipso facto* un homme plus instruit que celui qui n'en comprend qu'une » (32). Il distingue pour ce faire entre une fonction ecclésiastique pour le gallois et une fonction séculière pour l'anglais, anticipant ainsi les conceptions modernes de la fonctionnalisation des langues chez les locuteurs plurilingues, comme celle de Ferguson en 1959.

Le second ensemble de documents émane non plus de politiques mais de scientifiques en train d'élaborer les sciences de l'homme en émergence (psychologie, sociologie, pédagogie), en cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle (2<sup>e</sup> partie). Dans ce foisonnement de connaissances positivistes, la question du sujet ou de l'élève bilingue est thématifiée. L'opposition au bilinguisme va se nourrir d'arguments se donnant comme scientifiques. Entre autres auteurs, ATK analyse les thèses du pédagogue anglais Simon S. Laurie qui défend et promeut à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle la thèse de la nocivité du bilinguisme pour l'enfant : ses arguments « de bon sens » – l'enfant bilingue aurait à mettre plus d'énergie que le monolingue à apprendre deux langues et donc aurait un développement mental retardé d'autant – seront repris près d'un demi-siècle plus tard par Édouard Pichon. ATK nous présente aussi la Conférence Impériale sur l'éducation à Londres en 1911, durant laquelle une petite demi-journée fut consacrée à l'éducation et l'enseignement bilingues (Conférence on Bi-lingualism).

Dans l'entre-deux-guerres, le développement de la psychologie se caractérise entre autres par la question de la mesure des comportements humains et l'apparition de tests, dont les tests d'intelligence. Dans sa 3<sup>e</sup> partie,

ATK nous propose de penser l'apparition de ces tests comme une véritable fracture dans l'histoire de la nocivité du bilinguisme puisque désormais des « preuves objectives et scientifiques » du moindre niveau intellectuel des bilingues vont pouvoir être apportées : on passe d'une « argumentation d'ordre social et politique qui fondait la critique du bilinguisme au XIX<sup>e</sup> siècle à une argumentation fondée sur une réalité objectivable. » (68) Dans ce contexte, ATK analyse trois Conférences internationales sur l'éducation dans lesquelles fut abordée la question des bilingues et de l'éducation bilingue : la seconde Conférence Impériale sur l'éducation (Londres, 1923) ; la conférence internationale « Le bilinguisme et l'éducation » (Luxembourg, 1928) ; la conférence mondiale de l'éducation nouvelle (Nice, 1933).

Quant à des travaux qui observeraient des enfants ou des locuteurs bilingues eux-mêmes, qui analyseraient leurs pratiques, peu de choses existent jusqu'aux années quarante. Dans la 4<sup>e</sup> partie, ATK étudie entre autres l'ouvrage de Clara et William Stern en 1907, *Le langage de l'enfant et le bilinguisme* ; la thèse à Paris en 1913 de Jules Ronjat, maintes fois citée par la suite, *Le développement du langage observé chez un enfant bilingue* ; la thèse d'Izhac Epstein en 1915 à Lausanne, *Essai psychologique et didactique sur la pensée et la polyglossie*. En linguistique générale, quatre grands manuels sont publiés durant cette période, mais peu de connaissances y sont avancées sur le bilinguisme : en 1921, *Language* d'Edward Sapir ; en 1922, *Language* d'Otto Jespersen ; en 1922, *Le langage* de Joseph Vendryes ; en 1933 (1914), *Language* de Leonard Bloomfield.

Au terme de ce parcours de recherche dans le temps et dans l'espace, la conclusion d'ATK est dès lors sans appel. Imputer au bilinguisme la responsabilité de moindres performances intellectuelles, scolaires ou sociales est une tromperie scientifique, sociale et politique : « Le bilinguisme est né dans le box des accusés car quoi qu'il en soit des conditions politiques ou autres qui l'accompagnent, il est plus facile de l'incriminer comme cause des injustices sociales que d'analyser les sources de ces dernières. » (62) C'est une tromperie largement relayée par les politiques et les classes sociales élevées qui, elles, ont toujours élevé leurs enfants dans le bilinguisme : « Alors que les classes dirigeantes sont largement plurilingues, les locuteurs de formes régionales ou dialectales restent en difficulté face aux exigences de l'unité prétendue d'une langue dominante, face aux contraintes de l'accès à l'instruction dans cette même langue (...) Dues aux conditions historiques et politiques désastreuses de la cohabitation des langues, ces difficultés, patentées, sont interprétées comme un handicap propre au bilinguisme lui-même. » (137)